



Commune de
GOUVY



Wallonie

ANNEXE 25

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Monsieur Nicolas WINAND** demeurant **rue Cité Gros Thiers 15 à 6670 Gouvy**.

Le terrain concerné est situé **rue Cité Gros Thiers 15, 6670 Gouvy** et cadastré **1^{ère} division, section A, n°788C2**.

Le projet est de type : **extension et régularisation d'une habitation unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts au permis d'urbanisation « SNT Phase I » du 17/06/1986 :

- **3. Implantation : débordement de la zone de construction,**
- **5. Gabarit : toiture plate,**
- **6. Matériaux : ▪ façades : parement en panneaux de fibres-ciment,**
▪ toiture : matériaux de la toiture plate.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et le samedi de 10 à 12 h (uniquement sur rendez-vous : 080/29 29 25) à l'adresse suivante : Gouvy, Service Urbanisme, Bovigny 59, 6670 Gouvy :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme de la commune de Gouvy, téléphone : 080/29 29 25, mail : murielle.huberty@gouvy.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27 avril 2021 au 12 mai 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy - Bovigny 59 – 6671 GOUVY
- par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@gouvy.be